Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026
ID : 089-200067114-20261021-2026_DRJH057-AR

communauté
de l'auxerrois

ARRETE N°2026-DRJH-057

--

PORTANT DELEGATION DE FONCTION A MONSIEUR PHILIPPE VANTHEEMSCHE

Le Président de la Communauté de l'Auxerrois ;

Vu l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°CC-2026-003 en date du 22.04.2026 portant élection des vice-présidents ;

Considérant que Monsieur Philippe VANTHEEMSCHE a été élu 9ème Vice-Président.

Considérant que le Président de la Communauté de l'Auxerrois peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner délégation de signature à ses vice-présidents ;

ARRÊTE

Article 1 Monsieur Philippe VANTHEEMSCHE est nommé 9ème Vice-Président chargé du Tourisme, de la promotion du territoire et de la culture.

Article 2- Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2026-DRJH-013 portant délégation de fonction à Monsieur Philippe VANTHEEMSCHE.

Article 3- Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur Philippe VANTHEEMSCHE
- La Direction de l'attractivité et de l'innovation
- La Direction Culture, sport et vie associative
- La Trésorerie.

Le Président,

Mathieu DEBAIN

Signé électroniquement par : Mathieu DEBAIN
Date de signature : 21/10/2026
Qualité : Président de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois